

Faits et chiffres

Index de l'égalité professionnelle

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 35/40
- Écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes : 20/20
- Écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes : 15/15
- Pourcentage de salariées augmentées dans l'année de leur retour de congé maternité : 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 0/10
- Note globale : 85/100

Écart de représentation femmes-hommes dans les postes de direction

- Écart de représentation parmi les cadres dirigeants
- Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants : 0%
- Écart de représentation parmi les membres des instances dirigeantes : Non calculable